

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH2501 Philosophie et éthique de l'éducation			
Ancien Code	PERH2B51UNIPE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB2510		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Simon ENTHOVEN (enthovens@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sandra LAGRANGE-LANASPRE (lagranelanaspres@helha.be) Benjamin MAZUIN (mazuinb@helha.be) HELHa Loverval Simon ENTHOVEN (enthovens@helha.be) Benjamin MAZUIN (mazuinb@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contenu :

- Les conceptions et les finalités de l'éducation en général et de l'éducation scolaire en particulier ;
- Les concepts et conceptions philosophiques de l'éducabilité, de la justice sociale et de la justice scolaire, de l'équité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la responsabilité en éducation ;
- La condition et les droits de l'enfant ;
- Les bases éthiques et déontologiques de la profession d'enseignant.e

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

- développer un questionnement philosophique et éthique sur l'éducation ;
- utiliser des concepts et conceptions philosophiques en vue de problématiser, argumenter et de conceptualiser les enjeux et valeurs éthiques liés à l'organisation du système éducatif et à la pratique professionnelle ;

- comprendre et prendre conscience du cadre déontologique de la profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH2B51UNIPEA Philosophie et éthique de l'éducation

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH2B51UNIPEA Philosophie et éthique de l'éducation

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Évaluation certificative finale individuelle et écrite en auditoire.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et éthique de l'éducation			
Ancien Code	6_PERH2B51UNIPEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEHB2511		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Simon ENTHOVEN (enthovens@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à conduire les étudiants à développer une réflexion personnelle sur leur propre pratique éducative, en s'aider de concepts issus de la philosophie et de l'éthique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de développer un questionnement philosophique et éthique sur l'éducation ; utiliser des concepts et conceptions philosophiques en vue de problématiser, argumenter et de conceptualiser les enjeux et valeurs éthiques liés à l'organisation du système éducatif et à la pratique professionnelle ; comprendre et prendre conscience du cadre déontologique de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les conceptions et les finalités de l'éducation en général et de l'éducation scolaire en particulier ;
- Les concepts et conceptions philosophiques de l'éducabilité, de la justice sociale et de la justice scolaire, de l'équité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la responsabilité en éducation ;
- La condition et les droits de l'enfant ;
- Les bases éthiques et déontologiques de la profession d'enseignant.e

Démarches d'apprentissage

Enseignement magistral, travail de groupe, exercices et activités en classe, lectures entre les cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail 1 : vidéo, travail de groupe

Travail 2 : écrit, travail individuel

Examen : écrit, individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Exe	40			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).